

Prélèvement obligatoire des mâles reproducteurs !

La période des expertises a commencé et à cette occasion, nous vous rappelons, conformément au Règlement Officiel d'Enregistrement des Généalogies Ovines et Caprines d'Elevéo, qu'un échantillon sanguin (sur buvard) de **tous les mâles reproducteurs** doit être prélevé.

Nous vous invitons également à être vigilant : lorsque vous utilisez un reproducteur étranger à la banque de données wallonne, un échantillon sanguin (sur buvard) doit être obligatoirement prélevé (acte réalisé par un agent d'Elevéo ou un vétérinaire conventionné avec Elevéo).

Sans prélèvement, la banque de données ne permettra pas l'impression des cartes pour les jeunes issus de ces béliers/boucs !

Campagne des luttes à venir

Dans le cas où vous utiliseriez **plusieurs mâles successifs** pour la reproduction, il est vivement conseillé de laisser **une dizaine de jours entre chaque lot** afin d'éviter un éventuel doute sur la paternité des futurs jeunes. En cas de doute, une analyse de filiation sera réalisée <u>à charge de l'éleveur</u>.

Nouvelles évolutions de l'application

L'application informatisée proposée par le Service Ovin-Caprin d'Elevéo vous permettant de consulter vos animaux de sélection, déclarer les luttes et naissances et d'accéder à d'autres fonctionnalités est en constante évolution. Elle propose dorénavant de nouvelles fonctionnalités pour les animaux de sélection mais aussi pour vous permettre d'ajouter vos animaux qui ne sont pas inscrits s'il en est. Ainsi votre inventaire sera complet et vous pourrez l'utiliser également pour vos démarches administratives.

Trois nouveaux onglets se retrouvent dans la barre de navigation : un onglet stock de boucles, un onglet Naissances multiples et un onglet Achats. De nouveaux onglets feront leurs apparitions plus tard suite aux autres développements prévus.

Chaque nouvel onglet est décrit dans le document en pièce jointe de cette news.

Bonne découverte !

Evolution de l'application AWEOC

Notice explicative des nouvelles fonctionnalités

Pour toute(s) question(s) relative(s) aux obligations de sélection et aux mouvements :

- Numéro de téléphone du secrétariat : +32 (0)83 23.06.34 (Stéphanie Libert)
- Adresse email : <u>ovin.caprin@awegroupe.be</u>

Pour toute(s) question(s) relative(s) à l'utilisation informatique des nouvelles fonctionnalités :

- Numéro de téléphone : +32 (0)471 61.09.83 (Nicolas Hanocq)
- Adresse email : <u>nhanocq@awegroupe.be</u>





Cher sélectionneur utilisateur,

L'application informatisée proposée par le Service Ovin-Caprin d'Elevéo vous permettant de consulter vos animaux de sélection, déclarer les luttes et naissances et d'accéder à d'autres fonctionnalités est en constante évolution. Elle propose dorénavant de nouvelles fonctionnalités pour les animaux de sélection mais aussi pour vous permettre d'ajouter vos animaux qui ne sont pas inscrits s'il en est. Ainsi votre inventaire sera complet et vous pourrez l'utiliser également pour vos démarches administratives.

Le document ci-dessous vous présente les nouvelles fonctionnalités présentes sur l'écran d'accueil :

Trois onglets nouveaux se retrouvent dans la barre de navigation : un onglet « Stock de boucles », un onglet « Naissances groupées » et un onglet « Achats ». De nouveaux onglets feront leurs apparitions plus tard suite aux autres développements prévus.

Chaque onglet est décrit ci-dessous.

En plus d'une description succincte de la fonctionnalité, vous trouverez des remarques liées à votre troupeau et votre statut de sélectionneur (total, partiel, nul → se référer au code couleur du texte)

- Si vous êtes sélectionneur pour la totalité du troupeau, vous pouvez suivre l'ordre de ce document (stock de boucles, naissances groupées et achats).
- Si vous êtes sélectionneur pour une partie du troupeau, nous vous conseillons de commencer par encoder la partie non inscrite de votre troupeau via l'onglet Naissances groupées (pour les animaux nés sur l'exploitation) et Achats (pour les animaux achetés) et de terminer par l'onglet Stock de boucles.



L'onglet « Stock de boucles » :

Comme son nom l'indique, il permet de consulter son stock de boucles. Pour ce faire, si ça n'est pas encore fait, vous devez communiquer votre numéro Sanitel à notre secrétariat. Vous aurez le message ci-dessous si votre numéro est manquant.



Par stock de boucles, on sous-entend les boucles qui sont dans le tiroir en attente d'être posées sur les animaux.

Au démarrage de l'application, le stock de boucles est complet (toutes les boucles commandées à l'ARSIA sont présentes).

La mise à jour du stock de boucles est une étape obligatoire et préliminaire pour la bonne utilisation de l'application. Une fois votre stock à jour, vous n'aurez plus besoin de modifier ce dernier : il se mettra automatiquement à jour en fonction des achats de boucles à l'ARSIA et des déclarations de naissance au sein du troupeau.

Si vous êtes sélectionneur pour 100% de votre troupeau, tous vos animaux sont déjà connus dans notre base de données. Les boucles disponibles dans le stock sont donc théoriquement celles en attente d'être apposées sur les animaux. Vous n'avez donc rien à modifier dans cet onglet. Comme le stock de boucles est maintenant connu, vous allez gagner du temps lors de vos encodages : il ne sera dorénavant plus nécessaire de taper la boucle entière. Par exemple, lors d'une déclaration d'une mise-bas, vous pouvez aller reprendre la boucle dans votre stock soit via le menu déroulant soit en tapant quelques chiffres pour la retrouver. Il est toutefois possible que certaines boucles déjà posées ne soient pas cochées comme utilisées car elles sont anciennes et vous n'étiez peut-être pas encore sélectionneur à l'époque de la commande. Dans ce cas, vous devez mettre à jour le stock de boucles en cochant les boucles qui ne sont plus disponibles. Une fois les boucles plus disponibles cochées, n'oubliez pas d'enregistrer les modifications apportées à votre stock de boucles !



• Si vous êtes sélectionneur partiel, votre stock de boucles doit être corrigé car l'application ne connait pas l'entièreté de vos animaux.

Attention : avant de mettre à jour votre stock de boucles, il est indispensable d'encoder votre inventaire de troupeau (voir onglet naissances groupées/achats). Cela permettra ainsi à l'application de déjà corriger automatiquement une partie du stock de boucles. Il restera à terminer la mise à jour de votre stock de boucles en cochant les boucles déjà utilisées sur les animaux hors sélection sortis du troupeau (morts, vendus, ...) afin que ce dernier corresponde finalement aux boucles « disponibles dans le tiroir et prêtes à être apposées par la suite ». Une fois le travail effectué sur votre stock de boucles, n'oubliez pas d'enregistrer.

Figure 1 : Exemple de stock de boucles : il reste 56 numéros dans la série 8501, la série 8506 a été entièrement utilisée. Il doit rester 57 boucles disponibles.

Stock de boucle

Veuillez mettre à jour votre sto	Veuillez mettre à jour votre stock de boucle.					
i spèce ● Mouton ○ Chèvre						
	Date commande	Série de	à	Nbr.	Dispo.	

+	11/01/2021 11:46	BE 6 85101801	BE 6 85101880	80	56	
+	10/12/2019 10:45	BE 7 85079631	BE 2 85079690	60	1	
•	29/01/2019 09:45	BE 5 85069781	BE 3 85069880	100	0	
+	20/02/2018 10:15	BE 7 85058701	BE 2 85058760	60	0	

Utilisé



L'onglet « Naissances groupées »

Cet onglet permet dorénavant de créer des naissances simplifiées. On sous-entend donc qu'il n'y a pas de déclaration de lutte préalable et donc, pas de liens de parenté à établir (ce qui est et reste obligatoire dans le cadre des sélectionneurs).

Cette fonctionnalité permet donc de l'encodage de plusieurs mises-bas et ce, de façon simplifiée.

Il est toutefois possible, a postériori, de compléter des informations sur le jeune (robe, lien maternel, ...) en partant d'une déclaration de mise-bas par la mère et en allant rechercher les numéros de boucles des jeunes si une lutte/saillie a été encodée au préalable.

- Si vous êtes sélectionneur pour 100% de votre troupeau, cette nouvelle fonctionnalité est fortement déconseillée ! En effet, vous allez devoir faire le travail deux fois : 1) créer tous les agneaux 2) rétablir tous les liens de parenté par les mises-bas. Sans quoi, vous risquez de ne pas être en ordre au niveau de l'officialisation des origines et de devoir vous confronter à l'obligation de tests ADN coûteux (à vos frais).
- Si vous êtes sélectionneur pour une partie du troupeau et non l'entièreté, l'onglet « Naissances groupées » vous permettra de créer l'ensemble des animaux (mâles et femelles) qui sont nés et toujours présents dans votre troupeau. Vous avez la possibilité de les créer un par un ou de générer plusieurs animaux dont les numéros de boucle se suivent (se référer à l'exemple à la page suivante). A priori cet onglet est à utiliser pour vos animaux hors sélection si vous ne voulez pas gérer les liens de parenté de ces derniers. Mais vous pouvez aussi gérer ces animaux hors sélection via les mêmes écrans que les animaux de sélection, et ainsi gérer les origines de tout votre troupeau dans l'application : C'est sans doute l'option à privilégier.

Exemple : création de 4 animaux nés dans l'élevage, dont les boucles se suivent et n'étant pas inscrits.

- 1) Je sélectionne les boucles dans mon stock de boucles via le bouton « De »
 - a. Soit en recherchant via le menu déroulant
 - b. Soit en tapant directement le numéro de travail

	le	А
	BE 9 85101819	BE 5 85101824
	18	
Da	BE 0 85038218	
Γ	BE 9 85101819	



- 2) Je peux générer plusieurs animaux en sélectionnant des numéros de boucle qui se suivent. Via le bouton « A », je choisis dans mon exemple de créer 4 animaux : 1821, 1822 , 1823 et 1824.
- 3) Je renseigne une date de naissance pivot (on pourra attribuer la bonne date de naissance par la suite).
- 4) Je choisis un sexe par défaut pour l'ensemble des individus (on peut corriger par la suite).
- 5) J'applique.

Espèce Mouto Chèvre Boucles en stock De BE 0 85101821 Cate en aissance pivot 28/06/2021 Cate de aissance pivot

- 🛃 Estimé
- Sexe

🔿 Femelle 💿 Mâle 🔿 Indéterminé

	Appliquer		
Boucle	↓≟ Né le	Estimé	Sexe
BE 0 8510 1821	28/06/2021	۵	○ F ● M ○ I
BE 9 8510 1822	28/06/2021	۵	○ F ● M ○ I
BE 7 8510 1823	28/06/2021	۵	○ F ● M ○ I
BE 5 8510 1824	28/06/2021		○ F ● M ○ I

Affichage de l'élément 1 à 4 sur 4 éléments

Figure 2 : L'onglet « Naissances groupées » permet d'encoder plusieurs animaux à condition que les numéros des boucles se suivent.



- 6) Les 4 animaux sont générés.
- 7) Pour chacun, je peux modifier la date de naissance et le sexe.
- 8) Lorsque j'ai correctement complété les informations, je peux enregistrer. Les animaux ainsi créés arrivent dans l'inventaire troupeau.

Si je souhaite ne créer qu'un seul animal, je reprends son numéro de boucle à la fois dans le bouton « De » et dans le bouton « A », et j'applique.

Espèce Mouton O Chèvre						
Boucles en stock						
De		A				
BE 1 81354280	•	BE 1 81354280	-			
Date de naissance pivot						
12/04/2021						
Z Estimé						
Sexe O Femelle Måle O Indéterminé						
Appliquer						
Boucle	↓≟ Né le	Estimé	Sexe			
BE 1 8135 4280	12/04/2021		○F®M○I			

Comme vous le constatez ici, il n'y a pas de lien paternel ou maternel ! Ce n'est donc pas une démarche suffisante pour les animaux à inscrire dans

les livres généalogiques !



L'onglet « Achats » :

Cet onglet va servir pour renseigner les achats : aussi bien en routine qu'au démarrage de l'application pour les sélectionneurs partiels (pour rappel : l'onglet « Achats » permet de créer les animaux non nés sur l'exploitation).

Il faudra dans cet onglet renseigner l'entièreté de la boucle de l'animal ou des boucles des animaux.

En effet, la ou les boucle(s) ne seront pas connue(s) dans votre stock de boucles car vous n'êtes pas le naisseur de ces animaux.

Pour qu'un animal puisse rentrer dans votre troupeau par l'onglet « Achats », il faudra impérativement qu'il soit préalablement sorti du troupeau du vendeur si celui-ci est également un utilisateur de l'application ou que l'animal ne soit pas connu et présent dans un autre troupeau de la banque de données (dans le cas où le vendeur n'est pas utilisateur de l'application).

!!!! Pour les sélectionneurs, l'ajout d'animaux dans votre troupeau par l'onglet des achats ne vous décharge en rien des obligations déjà en place. Il vous faudra toujours transmettre les documents (carte de naissance ou certificat d'ascendance complétés et signés par les deux parties, certificat TRACES pour les animaux importés...) au secrétariat afin de faire valider la mutation de propriété, et permettre l'accès aux livres généalogiques à cet animal et ses descendants !!!

Pour ce faire, il suffit de compléter les informations demandées :

- Numéro du bon de transport
- Date d'achat
- Taper la boucle dans son entièreté :
 - Choisir le bon code pays
 - Taper les chiffres de la boucle (une belge = 1 check digit + 4 chiffres de la série + 4 chiffres de travail)
- Renseigner une date de naissance (estimée ou non)
- Renseigner le sexe
- L'application propose de renseigner une information complémentaire ET non obligatoire : le prix. Si vous désirez renseigner un prix, il vous sera obligatoire de mentionner si ce prix est TVAC ou HTVA



Information troupeau	Inventaire troupeau	Stock de boucles	Naissances	Achats	Actes de fécondation	Consanguinité	Exportation liste		
N° de transport									
50005055-2021-2									
Date d'achat									
12/09/2019									
Espèce Mouton O Chèvre	Espèce Mouton Chèvre								
Boucle		Né le		Estimé Sexe	Pr	ix d'achat			
BE ~ 844441659		01/01/2018	Ö	Fem	elle 🔾 Mâle	⊖ TVAC ⊖ HTVA			
BE 🗸		jj/mm/aaaa		C O Fem	elle 🔿 Mâle	⊖ TVAC ⊖ HTVA			
Enregistrer									
5 '			© P@DDOC – A	WARDE - 2016 - 2021					

Figure 3 : exemple d'achat d'une brebis née en 2018 et achetée en Septembre 2019